

ASSEMBLÉE NATIONALE

LA PRÉSIDENTE

PARIS, LE - 9 SEP. 2026

D-17-0690

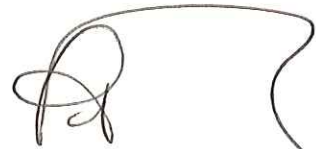
Monsieur le Député et cher Collègue,

Par une lettre en date du 6 août 2026, vous me faites part de votre souhait que la proposition de loi « *visant à exercer l'accès à l'emploi, pérenniser et étendre progressivement l'expérimentation Territoires zéro chômeur longue durée comme solution de retour à l'emploi pour les personnes privées durablement d'emploi* » soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale en deuxième lecture.

Adoptée en première lecture dans le cadre de l'ordre du jour « transpartisan », cette proposition de loi a ensuite été approuvée à la quasi-unanimité par le Sénat. Elle remplit donc les critères en vue d'une éventuelle inscription, en deuxième lecture, à l'ordre du jour « transpartisan ».

Je vous invite par conséquent à vous adresser à la présidente de votre groupe afin qu'elle sollicite son inscription à l'ordre du jour de la prochaine semaine de l'Assemblée, celle du 30 novembre 2026, pour laquelle les demandes d'inscription devront être transmises au plus tard le jeudi 29 octobre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député et cher Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.



Yaël BRAUN-PIVET

Monsieur Jean-Hugues RATENON
Député de La Réunion